



## **RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND**

—LE 17 NOVEMBRE 2014—

---

Membres du conseil municipal,  
Mesdames,  
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous dépose mon rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Raymond. Celui-ci traite :

- A** Des états financiers vérifiés de l'exercice 2013;
- B** Du dernier programme triennal d'immobilisations;
- C** Des indicateurs préliminaires des états financiers de l'exercice en cours;
- D** Des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

## A États financiers vérifiés de l'exercice 2013

La firme comptable Bédard Guilbault inc. a déposé, le 1<sup>er</sup> avril 2014, le rapport financier annuel de la Ville de Saint-Raymond dûment vérifié. Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Ville : [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com). En voici les grandes lignes :

<i>Revenus de fonctionnement</i> _____	15 297 905 \$
<i>Dépenses de fonctionnement avant amortissements</i> _____	12 884 366 \$
<i>Remboursement en capital</i> _____	784 366 \$

L'exercice financier s'est terminé avec un surplus de 994 166 \$. Le surplus de l'année 2013 correspond à environ 6,84 % du budget prévu.

Ce surplus est divisé en trois catégories : le réseau d'aqueduc, le réseau d'égout et le surplus général. Cette catégorisation des surplus permet de nous assurer qu'ils seront par la suite utilisés au profit de ceux qui y ont contribué.

## B Dernier programme triennal d'immobilisations

Les immobilisations réalisées au cours de l'année 2013 ont été effectuées dans les secteurs mentionnés ci-dessous. Veuillez prendre note que ces montants sont tirés des états financiers consolidés exigés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ainsi, ils intègrent des immobilisations réalisées par des organismes inclus dans notre périmètre comptable, dont les plus

importants sont la Corporation de développement de Saint-Raymond et la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

### Principales immobilisations de l'année 2013

<i>Administration générale :</i>	30 057 \$
<i>Sécurité publique :</i>	64 503 \$
<i>Transport :</i>	1 402 015 \$
<i>Hygiène du milieu :</i>	242 448 \$
<i>Aménagement, urbanisme, développement :</i>	112 669 \$
<i>Loisirs et culture :</i>	447 955 \$

Ces montants sont des totaux correspondant à chaque secteur d'activité. Je vous dresse ci-dessous la liste des principaux investissements réalisés pour chacun de ces secteurs.

#### Administration générale :

- Achat de 2 serveurs informatiques;
- Remplacement de la chaudière électrique de l'hôtel de ville.

#### Sécurité publique :

- Réalisation de l'étude sur la réfection du barrage du lac Sept-Îles;
- Réalisation de l'étude sur la stabilisation du talus en bordure de la rivière Sainte-Anne, secteur rang du Nord.

#### Transport :

- Participation à la construction de nouvelles rues pour le développement résidentiel Louis-Jobin;
- Finalisation de la rue Saint-Cyrille, phase 3 (pavage de surface et réfection des terrains);
- Réfection de la rue Monseigneur-Vachon (entre Saint-Michel et l'estacade);
- Réfection de la rue Pleau;
- Réfection des trottoirs de l'avenue Saint-Jacques et du stationnement de l'avenue Saint-Ignace.

#### Hygiène du milieu :

- Construction de nouvelles conduites d'aqueduc pour le développement résidentiel Louis-Jobin;
- Acquisition d'un camion de service et d'équipement (atelier mobile).

#### Aménagement, urbanisme et développement :

- Remplacement du système de ventilation et de climatisation au centre Augustine-Plamondon et installation des bureaux de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

#### Loisirs et culture :

- Acquisition d'une surfaceuse à neige pour le centre de ski;
- Réaménagement du parc riverain Alban-Robitaille;
- Acquisition de modules pour les BMX.

## **C Indicateurs préliminaires des états financiers de l'exercice en cours**

L'année 2014 aura été marquée par la continuité des efforts de développement et la réalisation de projets importants. Bien que l'année financière ne soit pas terminée, les données préliminaires nous indiquent que les budgets alloués auront été respectés. Il en va de même pour les budgets de fonctionnement. La Ville a aussi enregistré des revenus supplémentaires, si bien que les données préliminaires nous indiquent que l'année 2014 se terminera par un surplus financier.

Le fait marquant de 2014 a été qu'un autre désastre naturel est venu frapper la Ville et ses citoyens au printemps. En effet, un embâcle de glace survenu le 15 avril 2014 sur la rivière Sainte-Anne a causé une importante inondation dans le centre-ville de Saint-Raymond de même que sur la rive nord, entourant la rue Monseigneur-Vachon à un niveau d'eau encore jamais atteint. Beaucoup d'efforts ont été déployés par la direction et les employés de la Ville pour sécuriser les sinistrés. L'évaluation des dommages matériels révèle un nombre record de citoyens touchés et des factures de remise en état inégalées.

L'hôtel de ville a été durement touché, et tous les bureaux du sous-sol ont été déménagés temporairement au centre multifonctionnel Rolland-Dion. Les archives de la Ville sont en restauration. Des mesures extraordinaires ont été prises pour assurer les services à la population après que les services téléphoniques et informatiques ont été détruits par l'eau qui a envahi le sous-sol. Des mesures alternatives ont été analysées pour relocaliser les bureaux, et un projet d'agrandissement est présentement à l'étude.

Le conseil municipal a placé le dossier des inondations au cœur de ses priorités, en 2014, et des solutions au problème d'embâcle par glace ont été activement recherchées.

Un comité de citoyens a été formé pour assister aux démarches et prendre part aux décisions de la Ville. Ensemble, nous avons choisi un chargé de projet qui nous assiste tout au cours du processus : la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA), organisme de bassin versant.

De plus, nous avons instauré un comité d'experts qui suit la démarche et nous aide à mettre en application les solutions. Nous avons engagé les meilleurs experts reconnus comme des spécialistes des glaces dans les rivières au Québec afin de réaliser des études et de nous présenter des recommandations. Nous avons signé une entente avec la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval autorisant les deux premières phases de l'étude au coût de 50 000 \$.

Plusieurs solutions à court terme sont évaluées et certaines actions sont prises immédiatement de façon à limiter ce genre d'inondation dès cet hiver.

Au niveau de la gestion, la Ville a été marquée par des absences de personnel de direction pour des raisons de maladie et de départs volontaires. Cette situation a affecté les services du greffe, d'hygiène du milieu, d'urbanisme et même de la Corporation de développement de Saint-Raymond. Une responsable des communications et du marketing ainsi qu'un surintendant aux travaux publics ont été embauchés.

L'inondation du printemps, les dommages causés à l'hôtel de ville, la relocalisation de personnel et l'absence de personnel de direction ont commandé une réorganisation temporaire de ces secteurs et créé une pression importante sur le personnel en place, qui a dû pallier à tous ces changements et redoubler d'efforts pour assurer des services de qualité à la population.

Plusieurs projets de développement ont ainsi été retardés et reportés. Cette situation est en grande partie responsable des surplus 2014, qui constituent des excédents temporaires suite aux dépenses non effectuées au cours de l'exercice. Plusieurs de ces montants seront utilisés en 2015.

Par ailleurs, voici la liste des principales réalisations de l'année 2014 :

1. Mise en place du site Web;
2. Dépôt de la politique environnementale;
3. Recherche des options et élaboration de plans et devis pour l'agrandissement de l'hôtel de ville;
4. Réfection du réseau routier :
  - Chemin du Lac-Sept-Îles Sud (côte Bellefeuille);
  - Rang des Cèdres.
5. Réfection du barrage du lac Sept-Îles;
6. Pavage dans les rues du secteur Val-des-Pins;
7. Stabilisation de talus en bordure de la rivière Sainte-Anne, dans le rang du Nord;
8. Remplacement d'aqueduc et rehaussement de la rue Perrin;
9. Prolongement de l'égout pluvial de la rue Rosaire-Robitaille;
10. Remplacement d'une camionnette pour le Service des travaux publics;
11. Réaménagement du terrain de la Fabrique;

12. Réaménagement et embellissement de l'entrée et des terrains du parc industriel numéro 2, en bordure de la route 365;
13. Travail pour l'obtention de subventions et pour l'achat de terrains riverains qui permettra la réalisation de la passerelle multifonctionnelle;
14. Poursuite des efforts pour assurer le passage des motoneiges et des VTT à Saint-Raymond :
  - Entente finale pour la réalisation du sentier de contournement des motoneiges au lac Sergent;
  - Maintien de différents droits de passage sur des terrains afin de permettre la circulation sécuritaire des véhicules hors route.
15. Poursuite de la prise en charge de la vidange des fosses septiques;
16. Poursuite de l'aménagement du parc Alban-Robitaille et restauration de la chapelle;
17. Exposition sur l'histoire de Saint-Raymond;
18. Programmation culturelle de plus de 25 événements incluant les Rendez-vous du pont Tessier;
19. Amélioration du circuit cyclable urbain;
20. Organisation de la fête des Voisins;
21. Amélioration de l'éclairage du centre de ski;
22. Sécurisation de l'espace de la Zamboni;
23. Contribution à l'agrandissement du club nautique pour permettre les activités hivernales au lac Sept-Îles.

Pour l'année 2014, le poste de maire a commandé une rétribution de 36 000 \$ en plus d'une allocation de dépense de 18 000 \$. Le maire a également droit à une prestation d'environ 6 000 \$ par année de la MRC de Portneuf pour siéger à divers comités régionaux.



Pour leur travail, les conseillers municipaux ont reçu une rétribution annuelle de 12 000 \$ chacun en plus d'une allocation de dépense de 6 000 \$.

## **D Orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations**

Les inondations d'avril 2014 ont bouleversé les priorités de la Ville pour l'année courante. Ainsi, pour 2015, la Ville souhaite relancer certains projets qui ont été retardés. Toutefois, le conseil demeure sensible à la capacité de payer des citoyens. C'est pourquoi des choix financiers doivent être faits en considérant les ressources financières disponibles.

D'ailleurs, au moment d'écrire ce rapport, le gouvernement déposait un nouveau pacte fiscal pour les municipalités, et des réductions de revenus sont imposées à celles-ci. Entre autres, il est question d'une diminution du taux de remboursement de la TVQ, passant de 62,8 % à 50 %, et d'une réduction des compensations tenant lieu de taxes. Selon nos premières estimations, ce nouveau pacte fiscal impliquera un manque à gagner d'environ 140 000 \$ sur notre budget de fonctionnement 2015.

Parallèlement à des projets d'immobilisation, les employés de la Ville appuyés par les membres du conseil municipal maintiendront leurs efforts afin d'assurer les meilleurs services aux citoyens et aux visiteurs.

Les conseillers municipaux sont :

Poste numéro 1 : Etienne Beaumont

Poste numéro 2 : Bernard Ayotte

Poste numéro 3 : Benoit Voyer

Poste numéro 4 : Guillaume Jobin

Poste numéro 5 : Réjeanne Julien

Poste numéro 6 : Fernand Lirette

La Ville de Saint-Raymond poursuit la progression de sa population, si bien qu'en 2014 elle a atteint le cap des 10 000 citoyens.

Les efforts seront maintenus dans le domaine résidentiel afin d'accroître la population de la municipalité et d'assurer le meilleur accueil aux nouveaux résidants. Dotée d'un comité de suivi, la Ville poursuivra son soutien auprès des promoteurs et facilitera, autant que possible, les démarches pour ceux-ci. De nombreux terrains sont disponibles dans les secteurs urbains et ruraux.

Le développement économique est aussi un axe important que la Ville désire exploiter avec la collaboration de la Corporation de développement de Saint-Raymond. Le recrutement imminent d'une nouvelle ressource à la direction de cette corporation permettra d'intensifier les actions. Le développement de notre parc industriel demeure la priorité de la Ville. La grande disponibilité de terrains (près de 20 millions de pieds carrés) en fait un site unique dans la grande région de Québec. D'ailleurs, la collaboration et le grand intérêt de Québec International<sup>1</sup> confirment l'unicité de notre parc industriel. Enfin, ces efforts investis dans le développement industriel sont complémentaires au développement résidentiel, car la création

---

<sup>1</sup> Québec International a pour mission de contribuer au développement économique de la région métropolitaine de Québec et à son rayonnement international. À titre d'agence de développement économique régional, Québec International favorise la croissance des entreprises, soutient les secteurs de force et attire dans la région talents et investissements.

d'emploi entraînera la venue de nouveaux citoyens qui engendreront des retombées économiques dans le milieu.

La Ville de Saint-Raymond, en collaboration avec Tourisme Saint-Raymond, poursuivra la promotion et le soutien à l'industrie touristique. Nos produits d'appel que sont la motoneige et le vélo de montagne avec la vallée Bras-du-Nord contribuent fortement à notre attractivité. Afin que se poursuive le développement de cette industrie, la Ville désire réaliser, en 2015, l'électrification du rang Saguenay. L'embellissement, avec notre dynamique comité, se prolongera pour atteindre 4 fleurons. Ces actions d'embellissement apportent des bénéfices à bien des niveaux.

En ce qui a trait aux loisirs et à la culture, l'aménagement de jeux d'eau dans le parc Alban-Robitaille est maintenant un incontournable. La réalisation de la mise en valeur de la maison Plamondon et une offre culturelle de qualité demeurent prioritaires.

Vous trouverez ci-dessous quelques objectifs et projets prévus pour la prochaine année.

#### Administration générale :

1. Continuer l'analyse de solutions et réaliser des interventions afin de prévenir et de limiter les inondations au centre-ville;
2. Réaliser une planification stratégique pour la Ville;
3. Analyser et statuer sur l'agrandissement de l'hôtel de ville;
4. Élaborer les plans préliminaires et l'estimation des coûts pour la relocalisation du garage municipal afin de déposer une demande d'aide financière;

5. Refaire les membranes d'étanchéité des toitures de l'aréna et de l'hôtel de ville;
6. Mettre en valeur les terrains vacants au pied de la côte Joyeuse et poursuivre les efforts d'embellissement de la Ville;
7. Acquérir les terrains vacants en face de l'hôpital;
8. Soutenir le dossier relatif à la construction d'espaces à l'Hôpital régional de Portneuf pour :
  - L'accroissement des services de médecins spécialistes, de services ambulatoires, de pharmacie et de chimiothérapie;
  - L'ajout de lits pour les soins de courte durée pour occuper les espaces vacants du 3<sup>e</sup> étage.
9. Acquérir les terrains riverains et collaborer à la construction d'une passerelle multifonctionnelle sur la rivière Sainte-Anne et sécuriser les accès de chaque côté de la rivière pour les sentiers pédestres, de quad, de motoneige et des pistes cyclables;
10. Poursuivre les efforts pour assurer le bouclage des sentiers de motoneige et de VTT à Saint-Raymond :
  - Mettre en place une politique et un règlement qui permettront d'acquérir des droits de passage permanents;
  - S'assurer que les VTT et les motoneiges pourront traverser la ville en toute sécurité.
11. Poursuivre la mise en œuvre de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Raymond;
12. Participer, avec la Fondation Plamondon, au projet de restauration et de mise en valeur de la maison Plamondon;
13. Réaliser le projet d'électrification du rang Saguenay;
14. Amorcer la réalisation des actions prévues à la politique environnementale couvrant les opérations de la Ville de même qu'une vision à long terme du développement de tout son territoire;
15. Dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2015.

### Service des travaux publics :

1. Refaire certains tronçons de route et asphaltage de chaussées :
  - Rang Saguenay (secteur Lirette)
  - Rang Saint-Mathias (intersection du rang Notre-Dame);
  - Rue du Feuillage et de la Forêt;
  - Chemin du Lac-Sept-Îles (tronçons prioritaires);
  - Rang Sainte-Croix (secteur de la rivière Mauvaise);
  - Selon les disponibilités financières et les surplus réservés, route du Domaine, route Corcoran et autres tronçons endommagés.
2. Réaliser le plan d'intervention des conduites d'eau potable dans le cadre du Programme de remboursement de la taxe d'accise fédérale sur l'essence;
3. Assurer le renouvellement du parc de véhicules par le remplacement d'une camionnette;
4. Constituer une réserve de gravier;
5. Remplacer la rétro-excavatrice;
6. Au niveau des développements résidentiels :
  - Prolonger la rue du domaine Louis-Jobin;
  - Fournir les services professionnels pour les prolongements des rues de la Tourbière, Mario et Fiset.

### Service des incendies

1. Acquérir un camion avec minipompe afin d'accéder aux territoires accidentés;
2. Assurer la qualité des communications par le remplacement du répéteur alphanumérique;

3. Doter le service d'un banneton supplémentaire (panier) pour l'évacuation des personnes en cas d'urgence;
4. Acheter l'équipement nécessaire pour le sauvetage en espace clos;
5. Équiper le service d'un VTT pour les sauvetages en milieux naturels.

#### Service d'urbanisme :

1. Poursuivre le programme d'inspection et de vidange des fosses septiques sur notre territoire;
2. Poursuivre les efforts pour la renaturalisation des rives;
3. Terminer la mise à jour du plan et des règlements d'urbanisme;
4. Entreprendre la caractérisation des installations de traitement des eaux usées autour des plans d'eau.

#### Service des loisirs et de la culture :

1. Réaliser les jeux d'eau au parc Alban-Robitaille;
2. Ajouter des lumières sur les terrains de soccer;
3. Aménager, en collaboration avec l'école secondaire, un nouveau terrain de soccer;
4. Aménager un parc pour enfants près des terrains de tennis;
5. Optimiser et promouvoir le centre multifonctionnel;
6. Effectuer la réfection des terrains de tennis si les ressources financières le permettent;
7. Déposer de nouvelles demandes d'aide financière dans le cadre de la mise aux normes de l'aréna (système de réfrigération);
8. Déposer de nouvelles demandes d'aide financière pour l'ajout de canons à neige au centre de ski afin d'allonger la saison.

En ce qui concerne les parcs industriels, beaucoup d'actions sont à prévoir en 2015 :

- Vente du motel industriel;
- Conception du plan d'aménagement du parc numéro 2;
- Construction d'une deuxième rue dans le parc numéro 2, avec les infrastructures s'y rapportant, pour répondre à la demande d'ajout de nouveaux terrains.

Compte tenu de la révision du pacte fiscal 2015 avec le gouvernement du Québec et des dernières compressions qui en découlent, certains projets énoncés précédemment pourraient être révisés lors de l'adoption du budget.

Mon rapport est accompagné de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dépôt du rapport 2013 et de la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Ce rapport sera disponible dès le 18 novembre 2014 sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond, [www.villesaintraymond.com](http://www.villesaintraymond.com) et sera publié dans le journal *Le Martinet* du mardi 25 novembre 2014.

Enfin, soyez assurés que nous mettrons l'accent sur le service à la clientèle, la qualité des services et l'accompagnement afin de faciliter la réalisation de projets.

Daniel Dion, maire